

714-X

Catégorie : [Traitement alternatif du cancer](#)

Publié par [Drdesforges](#) le 13/9/2007

Texte approuvé par M. Gaston Naessens

Dans l'optique de vous informer davantage sur les nombreuses options de santé à votre disposition, voici une synthèse de l'évolution du produit 714X ainsi que quelques mots sur son concepteur, le chercheur biologiste d'origine française, Gaston Naessens (prononcer « Nassince »). Le 714X est fabriqué au Québec, dans les Cantons-de-l'Est, par le laboratoire privé de Gaston Naessens, appelé le Centre expérimental en recherches biologiques de l'Estrie (C.E.R.B.E. inc.). Le dossier du 714X sera divisé en 9 parties que voici :

INTRODUCTION Qui est Gaston Naessens? Qu'a découvert Gaston Naessens? La somatide, nouvelle particule vivante : comportement évolutif dans un milieu de culture (travaux de recherches) La somatide : sa présence et son évolution dans le sang (application clinique) Applications thérapeutiques de cette nouvelle découverte : La prévention devient possible avec un produit non toxique Le même produit agit aussi en complémentarité avec les soins traditionnels Le 714X, produit de régulation du cycle de somatide : mécanisme d'action Questions fréquemment posées sur le 714X Comment accéder au 714X au Québec (ou au Canada)? Coalition nationale du 714X : actions juridiques intentées contre Santé Canada

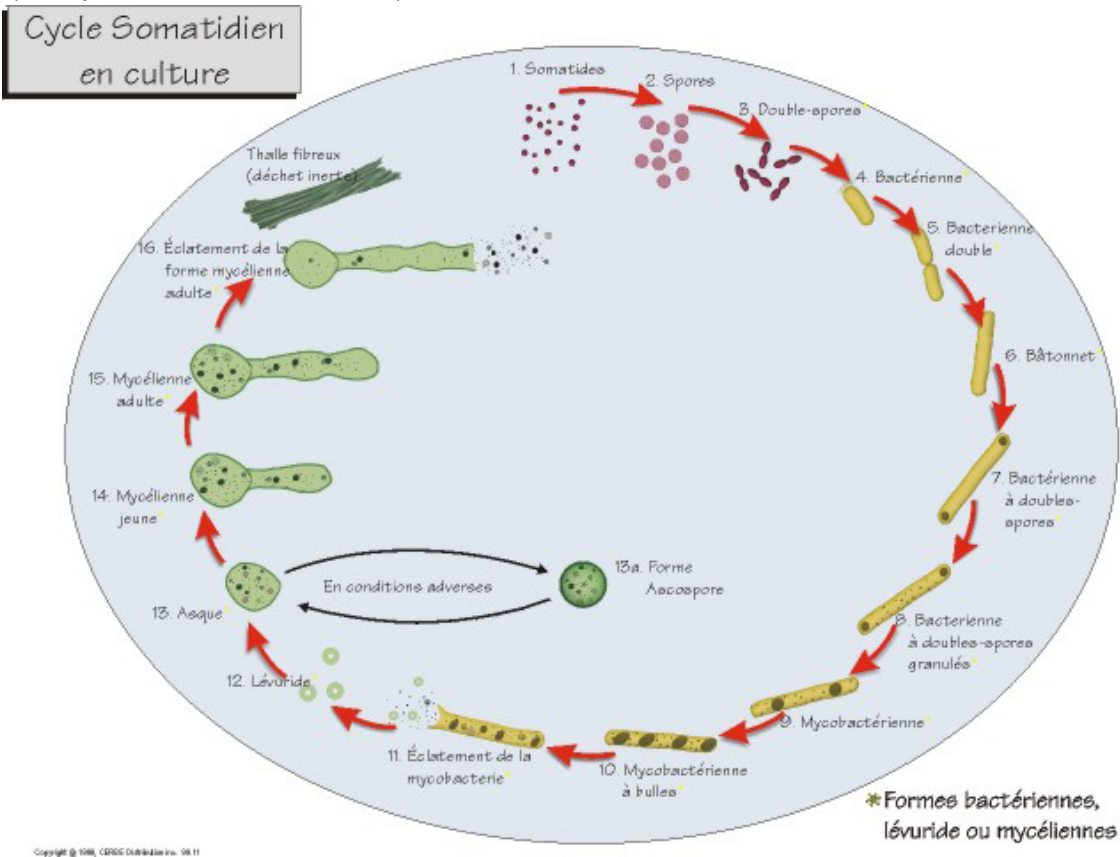
INTRODUCTION L'histoire du 714X vous fera découvrir le somatoscope, ce microscope spécial qui a permis à Gaston Naessens de découvrir dans le sang une nouvelle particule vivante jusqu'alors inconnue en biologie contemporaine, *la somatide*. Le contenu de cette section n'a pas la prétention d'être un exposé scientifique. Il vise simplement à vous renseigner sur les possibilités qu'offrent le 714X pour vous aider à maintenir ou à retrouver une santé équilibrée. Voyons tout d'abord les faits historiques qui ont conduit à la mise au point de ce produit. **1. Qui est Gaston Naessens** Gaston Naessens est un chercheur-biologiste français né en 1924 à Roubaix, ville industrielle du nord de la France. Fils cadet d'une famille de quatre enfants, il est de neuf ans plus jeune que son frère. C'est donc dans une « famille de grands » qu'il a été élevé. Gaston Naessens a forgé ainsi peu à peu le caractère solitaire qu'on lui connaîtra plus tard. Dès son jeune âge, il a des aptitudes marquées pour la conception et la fabrication d'instruments mécaniques. Déjà, à quatre ans, sa mère le surprend à animer ses jeux « Meccano » à l'aide du mouvement d'un réveille-matin. En 1935, alors qu'il a 11 ans, Gaston Naessens perd son père, financier bien connu de Roubaix. Il grandit alors avec sa mère, son frère et ses sœurs. L'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale en France vient bouleverser le quotidien de la famille Naessens. En 1939, Madame Naessens doit quitter sa résidence pour évacuer vers le sud du pays. Cette conjoncture sociale difficile mais combien formatrice développera la débrouillardise et l'esprit de survie du jeune Gaston Naessens. Bien qu'issu d'une famille aisée, Gaston Naessens a dû s'adapter aux circonstances difficiles de la guerre. Cet adolescent, alors inscrit en Sciences à l'Université de Lille, sera comme plusieurs forcé d'interrompre ses études. Plus tard, grâce à l'initiative heureuse d'une équipe de professeurs de

Université de Lille, eux aussi forcés de se réfugier dans le sud du pays, l'Union scientifique nationale française (U.S.N.F.) voit le jour. Bien que provisoire, cette maison d'enseignement a permis à Gaston Naessens de continuer ses études malgré la guerre. En 1945, Naessens se voit décerner un diplôme d'ingénieur en biologie (physique, chimie, biologie) par l'U.S.N.F. Après la guerre, fin 1945, Gaston aurait dû demander à l'État français les équivalences de son parcours académique au sein de l'U.S.N.F., mais il n'a pas considéré importante cette démarche administrative. Cette négligence nuira à la crédibilité de ses travaux, car tout au long de sa carrière, il aura des démêlés avec la communauté scientifique orthodoxe. Souvent choquée par ses idées avant-gardistes et par sa théorie somatidienne, la communauté scientifique utilisera, comme prétexte pour le discréditer, le caractère non officiel de son diplôme décerné en 1945. Cela n'empêchera pas Gaston Naessens de faire carrière en recherche fondamentale et de continuer, encore de nos jours, sa recherche en hématologie et d'assurer la fabrication du produit que son laboratoire distribue, le 714X.

Qu'à découvert Gaston Naessens? Étudiant en biologie, Naessens était déjà fasciné par l'étude du sang (hématologie). Très tôt dans sa carrière, il a orienté sa recherche fondamentale dans cette direction. Lors de ses premières expériences en microscopie, Gaston Naessens « percevait » la présence de certaines particules dans les plasmas sanguins. Personne à l'époque, ni les auteurs de la documentation scientifique ni ses professeurs ne pouvaient expliquer la présence de ces images inconnues. On le décourageait à continuer ses recherches dans cette direction. On apaisait plutôt son questionnement en répondant qu'il s'agissait « d'artefacts ». (En sciences, on appelle « artefacts » une fausse image fabriquée lors de la manipulation.) Curieux de nature, il voulut approfondir sa recherche et mettre en évidence ces particules insolites. Insatisfait de la résolution des microscopes optiques de l'époque, il a commencé, comme passe-temps, à explorer le monde de la microscopie, parallèlement à ses travaux journaliers en hématologie. C'était alors en 1950. Avec les années, son passe-temps devint une véritable passion, si bien qu'en 1959, après plus de neuf ans de perfectionnement et de travail assidu en microscopie, Gaston Naessens termine la fabrication d'un microscope optique spécial doué d'une netteté d'image encore inégalée. Son nouveau microscope avait atteint une résolution optique de l'ordre de 150 angströms. L'atout majeur de ce nouveau microscope, qu'il a d'ailleurs appelé « somatoscope », demeure la clarté de l'image; mais ce n'est pas tout ! Le somatoscope a la capacité d'observer les spécimens dans leurs formes vivantes, c'est-à-dire non fixes et non colorées. Non seulement une nouvelle génération de microscopes était née, mais aussi une nouvelle technique d'observation de la matière vivante ! Si la microscopie vous intéresse, vous pouvez vous procurer chez CERBE Distribution inc. un DVD sur l'historique du 714X, où le principe sous-jacent du somatoscope est exposé. Pour répondre à l'objectif d'information de ce site, il est surtout important de retenir que Gaston Naessens, dans les années 1950, a découvert une nouvelle particule vivante dans le sang des humains, particule qu'il a appelée « somatide ».

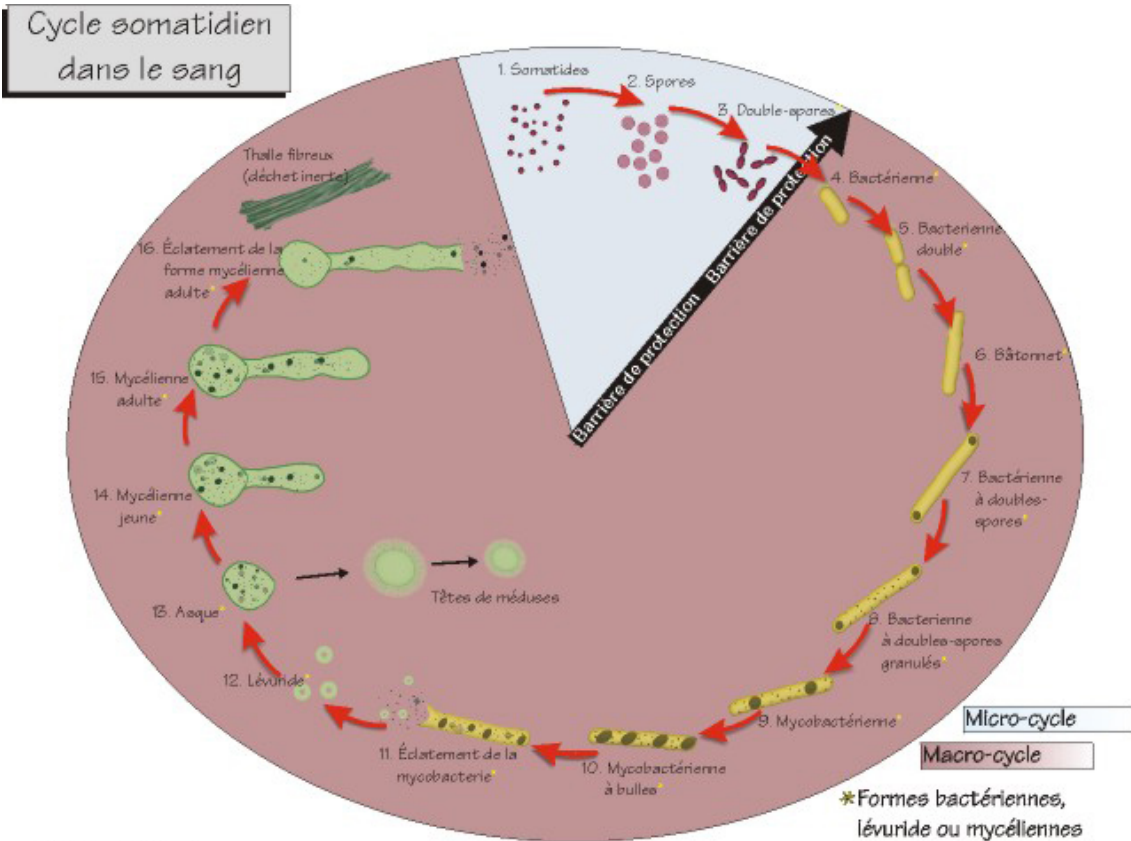
3. La somatide, nouvelle particule vivante : comportement évolutif dans un milieu de culture (travaux de recherches) À partir de cet instant jusqu'à ce jour, toute la compréhension biologique de Gaston Naessens a reposé sur l'existence de cette particule et de son rôle crucial dans le maintien de la vie (et de la santé !). La nouvelle particule vivante, découverte dans le sang, extraite du sang et placée dans un milieu idéal de culture (c'est-à-dire avec une pression, une luminosité et des nutriments en parfait équilibre) a révélé ceci : *Après avoir répété l'expérience des centaines et des centaines de fois, l'évolution de la somatide placée en milieu de culture idéale soit un milieu liquide nourricier présentait toujours le même tableau.* Dans un délai approximatif de 90 heures la somatide évoluait, se transformait en des formes variées, se succédant tour à tour et établissant par le fait même un cycle constant, mesurable et observable grâce au somatoscope de Gaston Naessens.

Voici donc de façon schématique le cycle en culture qu'a pu observer Gaston Naessens (avec permission du CERBE inc.) :



La répartition constante de ce cycle bien établi en 16 phases était trop parfaite pour ne pas être importante dans la compréhension des processus de la vie. Selon Gaston Naessens, si rien dans la nature n'existe pour rien (même si on ne comprend pas toujours le pourquoi des choses dès la découverte), l'existence de ce cycle devait avoir sa raison d'être. Il fallait la trouver; et c'est ce qu'il a fait. L'observation de la somatide en culture effectuée grâce au somatoscope a permis, hors de tout doute, de confirmer les deux faits suivants : il existe dans le sang une particule vivante qui a la capacité de se transformer très rapidement d'une forme à l'autre en réaction au milieu biologique environnant. Cette particule change de forme spontanément à partir de sa membrane extérieure sans passer par la division cellulaire; ce processus biologique s'appelle « le polymorphisme ». La somatide et son polymorphisme ne pouvaient donc plus être ignorés. Il fallait dorénavant comprendre la raison d'être de cette particule dans le sang humain. Nonobstant l'intéressante découverte de la somatide, quelque chose d'autre venait troubler le chercheur. À son grand étonnement, certaines formes somatidiennes présentes en milieu de culture étaient les mêmes que certaines formes souvent observées dans le sang frais de personnes malades. 4. **La somatide : sa présence et son évolution dans le sang (application clinique)** Y avait-il lieu de faire un lien quelconque entre certaines formes somatidiennes présentes dans le sang frais et la présence de telle ou telle maladie? Il fallait investiguer plus loin cette nouvelle hypothèse. Gaston Naessens est allié de nombreux médecins et laboratoires français. Cette collaboration a permis de mettre en parallèle, pour une même population, l'analyse de milliers d'échantillons de sang frais non identifiés, avec l'analyse biochimique conventionnelle du sang de ces mêmes individus. Cet exercice a permis à Gaston Naessens de vérifier la fiabilité de son nouveau test de dépistage. C'est alors qu'il a pu établir des corrélations statistiques très intéressantes entre la

présence de certaines formes somatidiennes dans le sang frais et l'état de santé précaire de certaines personnes, ces états ayant été dûment confirmés par des tests de laboratoire conventionnels. Voici ce qu'a révélé cette importante étude. Les personnes dites « normales » selon les tests conventionnels avaient toutes dans leur sang des somatides, des spores, des double-spores. Le polymorphisme somatidien normal s'exprimait de la phase 1 jusqu'à la phase 3. Par contre, les personnes dites « pathologiques » avaient toutes dans leur sang, en plus des trois premières formes, des formes somatidiennes avancées de la forme bactérienne à la forme mycélienne adulte. Le polymorphisme somatidien chez les gens malades s'exprimait dans un cycle complet, de la phase 1 à la phase 16. Voici le cycle de la somatide dans le sang (avec permission du CERBE inc.)



Cette observation a permis au chercheur d'établir un nouveau fait : dans le sang normal des gens en santé, il existe un mécanisme particulier qui restreint le polymorphisme de la somatide à l'étape 3 (double-spores). Nous appellerons **barrière de protection** ce mécanisme particulier qui freine le cycle de la somatide à l'état double-spores. La barrière de protection est un concept théorique pour faire saisir une réalité qui, dans les faits, est de **nature chimique**. Bien sûr, le public averti, familier avec la biochimie, reconnaîtra ici l'action de la **cascade enzymatique**, des **inhibiteurs sanguins**, des **facteurs hormonaux et des autres régulateurs des métabolismes vitaux**. La présence de formes somatidiennes restreintes c'est-à-dire somatides, spores et doubles spores, témoigne de l'état harmonieux des défenses naturelles du corps incluant le système immunitaire. C'est la zone santé. La présence de formes somatidiennes avancées, c'est-à-dire de la forme bactérienne vers la forme mycélienne, témoigne d'un affaiblissement des défenses naturelles qui entraînera tôt ou tard l'avènement d'une maladie. Grâce au support technique du somatoscope et à la connaissance de la somatide, l'analyse poussée du sang frais effectuée selon un protocole scientifique rigoureux permet le dépistage et la prévention des maladies dégénératives.

L'observation des formes somatidiennes dans le sang permet d'identifier l'effondrement des défenses naturelles **18 à 24 mois avant** l'avènement de la maladie. C'est ici que le test de sang frais "Naessens" prend toute sa valeur, car l'observation des cellules sanguines et des somatides nous informe sur l'état du terrain biologique ; un véritable test de dépistage préventif pour les maladies dégénératives. Il devient donc possible d'agir efficacement **avant l'installation définitive de la maladie. En ce sens, le test de sang frais Naessens s'inscrit comme un nouveau test de dépistage préventif dans sa phase expérimentale.** À ce jour, ce test **n'est pas disponible pour le grand public.** Il demeure une méthode d'analyse expérimentale réservée à la recherche fondamentale et à l'expérimentation clinique. Gaston Naessens travaille ardemment afin de rendre ce test de dépistage accessible au public au même titre que tous les autres tests de dépistage conventionnels connus.

5. Applications thérapeutiques de cette nouvelle découverte : La prévention devient possible avec un produit non toxique Le même produit agit aussi en complémentarité avec les soins traditionnels

L'observation du sang frais, avec le regard de l'orthobiologie somatidienne de Gaston Naessens, apporte une vision thérapeutique respectueuse de la vie et des mécanismes naturels d'équilibre biologique par : La capacité d'agir sur les humains en prévention, c'est-à-dire avant l'avènement de la maladie (en regardant leur sang frais selon un protocole déjà établi, mais toujours en voie de perfectionnement). Si la zone santé a été minée et se caractérise par l'effondrement de la barrière immunitaire, une action immédiate pourra alors rétablir l'équilibre. La capacité d'agir sur le dérèglement biologique avec le 714X, un produit conçu pour rétablir l'équilibre biologique, sans effets secondaires nuisibles, et en travaillant en complémentarité avec les soins de la médecine orthodoxe conventionnelle pour en réduire, en partie, les effets secondaires.

6. Le 714X, produit de régulation du cycle de somatide : mécanisme d'action

La compréhension du mode d'action du 714X se définit selon les points suivants : Le 714X ne tue pas la cellule malade dite anarchique. Le 714X ne tue rien. Au contraire, le 714X soutient la vie de façon à ce que le corps reprenne son propre pouvoir de régulation dans toutes ses fonctions vitales (en modelant les défenses naturelles et l'immunité). Le 714X a été conçu pour rétablir l'équilibre des fonctions biologiques et c'est pourquoi il est considéré comme un produit immunomodulateur. Le 714X a la capacité de freiner un système immunitaire qui s'emballe au détriment de son propre corps (comme dans le cas des maladies auto-immunes). Le 714X a la capacité de soutenir un système immunitaire qui est déficient (comme dans le cas de maladies dégénératives). Le 714X agit sur chaque personne en fonction de l'état de chacun selon la spécificité biologique de chaque condition. Le 714X est un produit de santé non toxique, injectable selon un protocole particulier établi par le fabricant. D'ailleurs, lorsque possible, l'auto-injection est fortement recommandée par le fabricant car la prise en charge individuelle fait partie du processus de normalisation vers un retour à la santé. (Selon le diagnostic, un traitement complémentaire de 714X par inhalation peut être nécessaire pour optimiser les résultats escomptés.) Le 714X ne contient aucune protéine (donc aucun risque de réaction allergique). Le 714X peut être administré sans danger avant, pendant et après les traitements conventionnels (sauf la chimiothérapie antiangiogénique). Il peut même aider à en réduire les effets secondaires. Le 714X peut améliorer la qualité de vie en favorisant un bon état général des défenses naturelles : appétit, sommeil, élimination, vitalité. Le 714X est compatible avec les produits naturels (sauf la vitamine E et la vitamine B-12 à forte dose et les produits antiangiogéniques tels le cartilage de requin, etc.). Le 714X peut être administré à des enfants aussi bien qu'à des personnes en convalescence. Le 714X peut être utilisé autant à titre préventif que curatif (sauf au Canada où il est utilisé à titre curatif uniquement). Le 714X est un produit disponible (par mesure de compassion) au Canada, depuis décembre 1989 (en vertu du Programme d'accès spécial (PAS) de la *Loi canadienne des aliments et drogues*). Vous pouvez accéder

au site du fabricant (www.cerbe.com) pour y retrouver le protocole d'utilisation et la fiche technique du 714X.

7. Questions fréquemment posées sur le 714X

Q. Qu'est-ce que le 714X? R. Le 714X est un produit de santé conçu pour soutenir les défenses naturelles, incluant le système immunitaire. Ce produit a été mis au point par un biologiste français et est fabriqué par le laboratoire CERBE inc.

Q. Que contient le 714X? R. Le 714X est un produit liquide qui s'administre par injection dans la grande circulation lymphatique. Il contient divers sels minéraux, de l'azote comme principal ingrédient actif, du camphre comme véhicule, et 18 oligo-éléments.

Q. Comment le 714X travaille-t-il? R. Le 714X agit de deux façons : Il aide le corps à se nettoyer en rendant plus fluide la circulation lymphatique. Une meilleure circulation lymphatique assure le drainage des toxines et autres déchets métaboliques. Il accélère le processus de guérison (diminue le processus d'inflammation) en apportant les éléments essentiels à la réparation cellulaire.

Q. Comment administrer le 714X? R. La nature a doté les humains d'une double circulation lymphatique : la grande circulation lymphatique et la petite. Le 714X s'adapte donc aux particularités anatomiques de ce système. Le traitement de base du 714X doit être injecté dans la région périganglionnaire droite de la grande circulation lymphatique (meilleure porte d'entrée dans l'aîne droite). Comme traitement secondaire (si requis), le 714X peut être introduit à l'aide d'un nébuliseur pour atteindre les ganglions de la petite circulation lymphatique. *Voir la Fiche technique pour plus d'informations.*

Q. Quelles données scientifiques supportent le 714X? R. Depuis 1989, le 714X cumule de nombreuses histoires anecdotiques d'amélioration ou de guérison. Toutefois, en 1999, un essai immunologique effectué sur le 714X par un important laboratoire américain de recherche sur le cancer a révélé l'action du 714X sur le facteur de nécrose tumorale (TNF-1 qui aide à la diminution des tumeurs) et sur les interleukines 2, 4, 6 et 8 (qui agissent sur le processus inflammatoire). L'action du 714X sur le système immunitaire permet aux globules blancs de reprendre leurs fonctions et redonne au corps une meilleure défense immunitaire.

Q. Si le 714X n'est pas un produit toxique, comment peut-il enrayer une maladie aussi sérieuse que le cancer? R. Le 714X n'agit pas directement sur une maladie, mais il apporte son soutien au système immunitaire. Le 714X ne tue pas les cellules indésirables (par exemple, les cellules immatures dans les cas de cancer), mais il apporte les éléments nécessaires à l'organisme pour qu'il puisse rétablir ses défenses naturelles et restaurer ses fonctions immunitaires. Le corps peut ainsi de lui-même contrôler un déséquilibre biologique.

Q. Le 714X doit-il être injecté directement dans un ganglion lymphatique? R. Non. Plusieurs personnes ne sentent même pas ces ganglions. La technique proposée est une injection périganglionnaire, c'est-à-dire effectuée autour du ganglion. Ce qu'il faut ressentir, c'est le pouls de l'artère fémorale et non pas le ganglion lymphatique comme tel.

Q. Dans le documentaire sur le 714X (L'historique du 714X), il est dit que le 714X fait 50 % du travail et que le patient doit faire l'autre 50 %. À quoi fait référence cet autre 50 %? R. « L'autre 50 % » est l'effort que le patient doit faire pour se prendre en main et reprendre le contrôle sur sa vie. L'ensemble des facteurs qui influencent la santé sont d'ordre physique (diète), émotionnel (environnement, relations), intellectuel (croyances profondes, etc.) et spirituel (la mission de sa vie). Le patient doit reprendre son autonomie et trouver un contexte de vie qui le rendrait heureux et bien dans sa peau. Aimer ce qu'on fait et se sentir aimé sont les ingrédients essentiels pour un système immunitaire en santé.

Q. Quels conseils donneriez-vous à une personne désirant utiliser le 714X pour la première fois? R. La personne qui désire utiliser ce produit doit connaître le mode d'action du 714X et s'impliquer activement dans l'administration de ce produit. Prenez le temps de vous familiariser avec la méthode d'administration du produit et soyez assuré d'avoir pris une décision éclairée dans ce choix.

Q. Je reçois présentement des traitements médicaux conventionnels pour le cancer. Puis-je utiliser le 714X en même temps? Si oui, avec quels bénéfices escomptés? R. Oui, vous pouvez utiliser le 714X conjointement avec les traitements conventionnels. Il est cependant important de s'assurer que ces traitements conventionnels ne sont

pas antiangiogéniques (c'est-à-dire qui tue les cellules cancéreuses en coupant l'apport de sang aux tumeurs (réduisant de ce fait les vaisseaux sanguins). S'ils le sont, vous ne pourrez pas combiner le 714X à ce type de traitement. Vous devrez alors attendre au minimum une semaine après avoir reçu le dernier traitement antiangiogénique pour débiter les injections de 714X.

Le 714X ne peut que renforcer le système immunitaire affaibli par les thérapies lourdes. L'utilisation du 714X est hautement recommandée avant d'entreprendre une chirurgie (quelle qu'elle soit), car son action directe sur la lymphe minimise les risques de contagion, de propagation des cellules anarcho-cancéreuses par la voie lymphatique (donnant lieu à des métastases).**Q. Dans le cas spécifique du cancer, pouvez-vous, en mots simples, nous expliquer comment agit le 714X? R. Le 714X n'agit pas directement sur le cancer ni sur les autres maladies, mais plutôt indirectement.**

Le 714X stimule les défenses naturelles du corps et renforce le système immunitaire de trois façons spécifiques : il liquéfie la lymphe (par ses sels minéraux). Il apporte un complément d'azote à l'organisme, et les chémokines nécessaires pour lutter contre la maladie. Il apporte des oligo-éléments. Une fois le système de défense renforcé, le corps peut passer au mode de réparation nécessaire au retour à la santé. Q. Si une personne malade est dans une phase très avancée (« phase terminale » pour utiliser le jargon médical), peut-elle encore espérer certains bienfaits avec le 714X? R. La connotation négative rattachée à l'expression « phase terminale » est en soi dommageable pour le système immunitaire de la personne malade car elle apporte un sentiment de désespoir.

Il n'est jamais trop tard pour prendre le 714X parce que son action sur le seuil de la douleur (comme démontré lors d'un essai immunologique appliqué sur le 714X) ne peut qu'apporter des bienfaits à la personne souffrante.

Les premiers signes d'une amélioration de la condition générale pouvant être observés sont : un regain d'énergie, une augmentation de l'appétit, une diminution du niveau de la douleur, une meilleure condition physique, un sentiment de bien-être (goût de réaliser des projets qu'on avait abandonnés), etc. Autant de signes qui peuvent sembler insignifiants au début, mais qui ont toute leur importance pour une personne malade. Personne ne peut dire à quel moment la vie d'une autre se terminera. Il est cependant important de soutenir le plus longtemps possible le système immunitaire afin de permettre au corps de faire son travail de nettoyage et de réparation. Q. Quand pourrais-je constater certains résultats? R. Par son action sur la lymphe, le 714X agit directement sur les défenses naturelles affaiblies, selon un rythme propre à chacun. Certaines personnes constatent très tôt un regain d'énergie (après l'élimination des toxines), d'autres le ressentent plus progressivement. L'action du 714X, bien qu'elle vise toujours l'activation des fonctions immunologiques, se manifeste dans des délais variés, propres à chacun. Q. Quels sont les effets secondaires du 714X? R. Le 714X en lui-même n'a pas d'effets secondaires nocifs. Lorsque le 714X est utilisé, la plupart des gens notent un regain d'énergie. Cependant, comme le produit provoque un nettoyage cellulaire profond avant d'activer la réparation, il est possible qu'une personne puisse ressentir de légers symptômes de désintoxication (selon le degré de congestion de la circulation lymphatique), tels que de légères nausées, de la fatigue passagère, des muscles endoloris, une légère hausse de la température corporelle ou légère fièvre, etc.

Si ces symptômes se manifestent, ils devraient être ressentis la plupart du temps au commencement du premier cycle, soit dans les premiers 7 à 10 jours. Ces désagréments devraient être perçus comme un impact positif du produit sur le système immunitaire (activité

de plusieurs cytokines pouvant déclencher une légère hausse de la température et des muscles endoloris). Ces symptômes désagréables devraient être résorbés à l'intérieur du premier cycle de 21 jours. Q. Outre le cancer, pour quelles maladies le 714X peut-il être utile? R. Nous rappelons que le 714X n'agit pas sur les cellules malades mais sur le système de défenses naturelles et sur l'immunité. Il peut être utilisé pour traiter la fibromyalgie, la sclérose en plaques (dès que le diagnostic est posé), le syndrome de fatigue chronique (SFC), le lupus érythémateux, l'arthrite, le rhumatisme inflammatoire, le sida. Le 714X est aussi utilisé dans les circonstances particulières suivantes : les complications post-vaccinales, le virus VIH, les infections virales et la convalescence post-chirurgicale.

Le 714X n'a pas été conçu pour agir sur les maladies organiques telles que le diabète, la dystrophie musculaire, etc., bien qu'il puisse, par son effet immunomodulateur, régulariser certaines fonctions vitales. Pour plus d'informations, voici les coordonnées de CERBE Distribution inc. :

CERBE Distribution inc.

Sherbrooke (Québec) CANADA

Téléphone : 819 564-7883

Télécopieur : 819 564-4668

Courriel

:

info@cerbe.com

Site Internet :

www.cerbe.com

8. Comment accéder au 714X au Québec (ou au Canada)? Le 714X de Gaston Naessens, est disponible en traitement d'urgence depuis décembre 1989, en vertu de la Loi canadienne des aliments et drogues, règlements C.08.010 et C.08.011. Il est donc nécessaire d'avoir un médecin canadien pour vous accompagner dans la démarche d'accès au 714X. Dans le cadre du programme d'Accès spécial aux médicaments d'urgence, un médecin canadien peut obtenir l'autorisation d'accéder au 714X pour le traitement d'un patient atteint d'une maladie grave, où la vie et l'intégrité du patient sont menacées. En résumé, pour accéder au 714X, tout médecin canadien doit compléter le formulaire disponible sur le site de Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/acces/drugs-drogues/index_f.html Ce formulaire dûment complété est envoyé à l'adresse suivante :

Monsieur Ian McKay

Santé Canada / Programme d'accès spécial

Direction des produits thérapeutiques

Téléphone : 613 941-2108
(de 9 h à 17 h)

613 941-3061
(après 17 h)

Télécopieur : 613 941-3194

9. Coalition nationale du 714X : actions juridiques intentées contre Santé Canada Malgré 20 982 autorisations accordées (soit plus de 440 000 injections) depuis 1989, et cela sans effet secondaire rapporté, Santé-Canada a choisi pour des raisons politiques obscures, à l'automne 2003, de modifier sa politique interne concernant l'accès au 714X dans le cadre du Programme d'accès spécial. Du coup, plusieurs patients utilisateurs du 714X (ou désireux de le devenir) se sont vu couper, du jour au lendemain, l'accès au 714X sans justification valable. Pour plusieurs, c'est leur vie qui a été mise en péril. C'est de cette façon que des patients ont décidé de créer un regroupement d'utilisateurs du 714X pour contrecarrer l'abus de pouvoir des fonctionnaires de Santé Canada. En février 2004, des patients indignés, sur l'initiative de M. Léopold Delisle (un patient utilisateur du 714X depuis 1996), ont entrepris un recours collectif contre Santé-Canada. Par la suite, afin de raccourcir le délai d'attente pour être entendus par un Juge de la Cour fédérale, le recours collectif fut temporairement suspendu pour laisser place à 4 poursuites individuelles de patients. Chaque patient représentait un ou plusieurs problèmes types vécus par l'ensemble des patients canadiens. De ce fait, Me Michel Bélanger, avocat représentant les patients canadiens, a jugé que si le jugement du Juge de la Cour fédérale donnait raison à ces patients, que ces décisions pourraient s'appliquer à l'ensemble des patients canadiens. En juillet 2006, Léopold Delisle et les autres patients canadiens ont obtenu gain de cause selon un jugement de la Cour fédérale du Canada. En résumé, l'Honorable Juge Lemieux a invalidé la politique du 23 janvier 2004 en spécifiant plus loin dans son jugement que cette politique générale ne reflète pas cet équilibre voulu par le législateur parce qu'elle fait abstraction du facteur humanitaire ou de compassion. L'Honorable Juge Lemieux a indiqué clairement à Santé Canada, au paragraphe 175 de son jugement, que « l'aspect humanitaire a été oublié ». C'est entre autres sur ce fait précis que Me Michel Bélanger et Léopold Delisle se sont battus contre Santé Canada. Toute cette saga

est rapportée sur le site de la Coalition nationale pour le 714X (www.coalition-nationale-714x.com) par le porte-parole des patients utilisateurs du 714X, M. Léopold Delisle. En octobre 2006, le programme d'accès spécial (PAS) de Santé Canada est plié, non de bonne grâce, au jugement du Juge Lemieux de la Cour fédérale et à recommencé à autoriser le 714X de la même façon qu'il l'autorisait avant le début du litige. Malgré l'ordonnance de la Cour, Yan MacKay, le «manager» du PAS de Santé Canada, a continué de refuser quelques demandes de médecins canadiens, sans raison valable, et après être référés à Léopold Delisle et Me Michel Bélanger, par procurations légales, les problèmes se sont rapidement réglés après des rencontres et conversations avec les avocats de Santé Canada. Une entente éventuelle doit être conclue devant la Cour fédérale entre les parties afin de se départir officiellement du recours collectif, cette épée de Damoclès toujours en suspend au-dessus de Santé Canada. En septembre 2007, cette entente n'avait pas encore été présentée à la Cour fédérale.